



www.sante-environnement-jura.fr

LA LETTRE

N° 2023 27

8 juillet 2023

Ce communiqué de presse adressé aux rédactions de quotidiens locaux n'a pas été publié par ces rédactions.

Taux de mortalité infantile : Le JURA se distingue !

Sur une pleine page du journal LE PROGRES, Vincent DURAND nous informe, à la fois, sur la forte baisse des naissances et sur la forte hausse de la mortalité infantile dans notre département.

Seulement 2 200 enfants sont nés en 2022 soit 1000 de moins que dans les années 1980.

Un second article de cette page nous informe sur une autre distinction du Jura concernant le taux de mortalité infantile. C'est l'un des plus élevés de France après la Seine Saint Denis avec un taux de 5,2 pour mille. Ce chiffre est à comparer avec ceux de l'Estonie (1,6 pour mille), de la Finlande (1,8 pour mille) et de la Suède (2,1 pour mille). Ceci alors que la France avait un taux l'un des plus bas d'Europe au 20^{ème} siècle, elle est désormais 19^{ème} sur 27.

Mais ce qui est encore plus spectaculaire, c'est le taux de progression de 60% sur 5 ans de la mortalité infantile dans le Jura. La mortalité infantile prend en compte les décès survenus jusqu'à l'âge d'un an en excluant les bébés mort-nés.

Avec le cluster de cancers pédiatriques dans le Haut Jura., c'est toute la petite enfance qui est concernée.

De quoi nous alerter sur le degré du

bien vivre dans notre Jura !

Alors que retenir de ces constats ?

Questionnée sur le sujet par le journal, l'ARS estime que ces constats restent très difficiles à interpréter.

Santé Publique France, dans un récent rapport décrit « *une évolution préoccupante de certains indicateurs qu'il convient de mieux comprendre, afin d'inverser la tendance dans les prochaines années* ».

Pour sa part l'INSEE évoque pour le Jura

- une diminution du nombre de femmes en âge de procréer
- une baisse du nombre d'enfants par femme qui est passé de 2 au début des années 2010 à 1,77 en 2022
- un âge de la maternité plus tardif.

Mais au-delà des constats, ne devrions-nous pas en rechercher les causes profondes ?

Ceci d'autant plus que dans la même période, nous avons constaté qu'un couple sur quatre a des difficultés pour avoir un enfant désiré ?

Ceci d'autant plus que dans le même temps nous assistons à une hausse importante de la prématurité ?

Alors à côté du tabac et de l'obésité considérés comme des facteurs de risque de ces problèmes de procréation, il semble qu'il soit nécessaire de prendre enfin en compte la contamination par les perturbateurs endocriniens.

Une étude de septembre dernier fait la relation entre phtalates et prématurité. Une réduction de 50% de l'exposition aux phtalates amène une réduction de 12,5% de la prématurité. Une réduction de 90% de l'exposition

amène une réduction de 33% de la prématurité.

Quand on connaît la relation entre prématurité et mortalité infantile, il y a urgence à mettre en place une recherche sur les liens entre la présence des perturbateurs endocriniens et l'augmentation de la mortalité infantile.

Dans le même temps il y a nécessité de préserver les femmes enceintes de cette contamination par les phtalates. Comme les phtalates sont très vite éliminés, c'est donc possible d'arriver à des résultats tangibles dans ce domaine..

Et n'oubliez pas vous pouvez nous retrouver sur

www.sante-environnement-jura.fr

Action Santé Solidarité

Centre Social

Rue de Pavigny

39000 LONS LE SAUNIER

actionsantesolidarite@gmail.com

Pour ne plus recevoir la lettre, envoyer votre demande de désabonnement à l'adresse mail de l'association